

Plus de femmes au sommet

Au lendemain de son Congrès de 2001, la Confédération Générale des Travailleurs de Mauritanie a, au cours de ses débats, constaté que malgré leur présence à la base, les femmes étaient pratiquement absentes au niveau des centres de décision. Ce constat fut à l'origine de l'adoption d'une nouvelle politique d'orientation fondée sur la promotion du genre. Des requêtes sont alors lancées en vue de l'obtention de financements pour assurer le renforcement des capacités des femmes en matière syndicale.

Renforcement des capacités syndicales des femmes en Mauritanie pour la réduction des disparités de genre dans une perspective de développement humain durable. C'est là le titre du projet initié par la CGTM et qui a eu le soutien financier du Mouvement pour la Solidarité Internationale, à travers la Confédération Générale des Syndicats Libéraux de Belgique (CGSLB), dont il est une association affiliée. La requête est d'autant importante que dans sa politique, la CGSLB prévoit un volet destiné au renforcement des capacités des femmes syndicalistes du Sud. L'objectif spécifique de ce projet vise une plus large implication des femmes dans la vie syndicale. Les femmes devant alors dans l'avenir

assumer des responsabilités parmi les interlocuteurs syndicaux et les représentant de la société civile. Le démarrage officiel de ce projet a eu lieu au mois de janvier 2004, après une année (2003) consacrée à la formation syndicale, à la communication et à l'apprentissage aux nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC). Les comités régionaux (dirigés par des femmes) bénéficient régulièrement de ces formations. Les Wilaya de Trarza, Gorgol, les deux Hodh, le Tagant et le district de Nouakchott ont été couverts par ces projets et les autres wilaya du pays pourront bénéficier de la formation en début de l'année 2005. Ce projet s'implique également dans l'appui logistique à tous les centres féminins mis en place à cet effet.

Le second projet, financé par la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL), est axé, lui, sur la sensibilisation et le recrutement des femmes. Un choix de spécialisation adopté par les responsables en vue d'éviter toute interférence dans les activités des deux projets, surtout de rendre leurs prestations plus efficaces. Le plus important dans le cadre de l'exécution de ces projets, dit Mme Sy Lalla Aïcha, responsable de la coordination, est "d'avoir instaurée une approche participative, où tout le monde se sent impliqué dans la gestion des affaires". Les deux projets sont pilotés par un comité constitué de 7 membres et la gestion courante est confiée à trois personnes.